

Nouvelle saison pour Entrep'84 : une main tendue aux jeunes pour créer leur société avec les conseils de coachs expérimentés



C'est parti pour la Promo 2025 des <u>Entrep' Vaucluse</u> avec 83 défis coordonnés par <u>Véronique</u> <u>Coppin</u> et présidés par <u>Stéfan Ré</u>.

L'ADN d'Entrep'84, c'est « Agir pour une jeunesse entreprenante », de 30 ans et moins, qui va profiter des conseils et de l'expertise de professionnels pour s'entraîner à reprendre ou lancer sa PME ou sa start-up. « Nos valeurs sont le partage, l'innovation, la gratuité, la diversité, l'humilité et l'empathie », précise Véronique Coppin. Une aventure humaine à base de volontariat des deux côtés, des jeunes et des experts, donc d'un engagement réciproque. Parmi ces entrepreneurs, on trouve Brigitte Borel, Directrice du Réseau Entreprendre Rhône-Durance, Lionel Dosne, patron de la Chocolaterie Castelain à Châteauneuf-du-Pape, Brice de Forsanz, ancien Directeur Général de McCormick France (Ducros et Vahiné) en Vaucluse.



Ecrit par le 6 décembre 2025

La soirée de lancement s'est déroulée au Conseil Départemental de Vaucluse, en présence notamment de Christophe Roux de Bbifrance et les 18 équipes en lice ont présenté leur projet. Notamment, une plateforme de jeux de simulation pour les démocratiser 'SGL Export', 'Diagnostic Immo' pour cibler les pertes énergétiques des habitations et trouver des solutions en amont pour un logement écologique et un amortissement financier. Mais aussi 'Mottaz Agency', une agence dans le mannequinat qui valorise des personnes issues ou non de ce milieu, 'Valora', des cosmétiques nature à base d'épluchures de fruits et légumes pour éviter le gaspillage et valoriser le travail des paysans. Autre proposition, « Moût de raisin », un produit alcoolisé, ou encore 'Toilettes japonaises', un concept emprunté aux Nippons qui proposent des jets nettoyants, un siège chauffant et un déodorant anatomique qui économisent papier et eau.

Autre projet, 'Le Taxi Mahaorais', un système destiné à Mayotte, qui permettrait des transferts directs depuis l'aéroport vers les hôtels de l'île, sensibilise à la biodiversité et à sa conservation. Également 'Bali Pack', un sac à dos modulable pour médecins urgentistes, pompiers, militaires, secouristes, 'Brain Factory' un cabinet de conseil éthique en finances et écologie numérique, ou encore une 'Cave à vins intelligente' en libre-service avec trois tailles de verres, qui se recharge et offre planches de charcuterie ou de fromage, 'Stanislaw', une vodka aromatisée kiwi-banane, par exemple et enfin, une 'Aide au handicap', application qui met en relation bénévoles et handicapés via des appels vidéo et audio qui permet une assistance en temps réel pour des taches quotidiennes.

FÉLICITATIONS aux 83 jeunes des 18 ÉQUIPES!



Les équipes de la Pomotion 2025 des Entrep'Vaucluse.



Et pour parrainer cette Promotion 2025, les organisateurs ont eu la bonne idée de faire appel à un jeune chef d'entreprise innovant et dynamique : <u>Jantien Rault</u>, le fondateur de <u>POWERiti</u> à Agroparc. Le 1^{er} site de France à proposer une offre globale de solutions et de sécurisation de vos données sensibles sur internet. Notamment 'My Serenity' qui rend vos fichiers inviolables, impénétrables par des intrus, un vrai barrage contre la cybercriminalité. Or, il faut savoir que 54% des PME sont victimes de hackers, ce qui souvent les oblige à mettre la clé sous la porte.

Contact: avignon@lesentrep.fr

La Chambre de Métiers Paca veut booster l'innovation dans l'artisanat



Ecrit par le 6 décembre 2025



<u>La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> (CMA PACA) et <u>Share-Wood</u>, atelier collaboratif dédié au bois, viennent de signer une convention de partenariat visant à renforcer l'innovation dans l'artisanat régional. Cet accord s'inscrit dans la démarche initiée il y a plusieurs années dans le cadre du programme 'Artisans et Fablab', soutenu par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette convention traduit la volonté commune des deux structures de développer l'innovation au sein des entreprises artisanales, de renforcer la visibilité des services d'accompagnement proposés aux artisans de la région, de faciliter l'accès des artisans de Paca aux équipements de pointe, à un encadrement personnalisé et à l'expertise de Share-Wood ainsi que de favoriser l'innovation durable dans la filière bois de la région.

En effet, Share-Wood, espace de 2 200 m² situé à Marseille, s'est imposé comme un lieu ressource incontournable pour la filière bois. Cet atelier partagé combine production, formation et développement d'activités, en privilégiant le partage des savoir-faire et le co-apprentissage. Il accueille un écosystème varié composé de professionnels, particuliers, stagiaires en formation et personnes en insertion.



Préparer l'artisanat de demain

Cet accord s'inscrit dans la démarche initiée il y a plusieurs années dans le cadre du programme 'Artisans et Fablab', soutenu par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« Ce programme incarne la volonté de la CMA Paca et de la Région Sud de dynamiser l'innovation dans tous les secteurs de l'artisanat, même les plus traditionnels, explique la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Cette initiative permet aux artisans de découvrir les potentialités des nouvelles technologies dans un environnement adapté, développer leur créativité et concrétiser leurs idées innovantes, accéder à des équipements de pointe et à une expertise pointue ainsi que de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par des experts. »

« L'innovation se décline sous de multiples formes : design de marque et d'objet, intégration de nouvelles technologies, optimisation des méthodes de production, ou encore développement de nouveaux modèles économiques, poursuit la CMA Paca. Ce programme répond aux enjeux cruciaux des entreprises artisanales : rester compétitives, conquérir de nouveaux marchés et se différencier dans un environnement en constante évolution. »

L.G.

Cavaillon: Koppert France célèbre ses 40 ans



Ecrit par le 6 décembre 2025



Née aux Pays-Bas en 1967, Koppert a créé sa filiale française il y a 40 ans. Koppert France, dont le siège se situe à Cavaillon, a commencé la lutte biologique intégrée en 1984, notamment dans les cultures de tomates et de fraises. Depuis, l'entreprise a varié sa gamme et a développé un véritable rôle dans l'innovation. Aujourd'hui, Koppert renforce son équipe de direction pour maintenir son rôle de leader dans l'industrie.

À ses débuts en 1984, Koppert France se concentrait sur la vente de trois produits destinés aux cultures des tomates et des concombres, comptait 4 employés et fournissait 200 producteurs. Aujourd'hui, la gamme s'est élargie et comprend 55 macro-organismes, sept micro-organismes, ainsi que divers pièges, phéromones et cinq substances naturelles, tout comme l'équipe qui compte 46 employés. « Chez Koppert, on préconise plus de 250 solutions de biocontrôle innovantes à plus de 6 500 clients, un réseau professionnel de plus en plus étendu en cultures sous-abris, de plein-champ, jardins et espaces verts », déclare <u>Gisèle Broquier</u>, directrice générale.

Ainsi, Koppert s'affiche comme leader mondial de la protection biologique des cultures, et de plus en plus de professionnels se tournent vers des solutions biologiques. Désormais, 13% des agriculteurs français utilisent des solutions de biocontrôle, avec une adoption de 90% dans les serres de tomates, concombres et aubergines.

40 ans de développement du biocontrôle

Depuis la naissance de Koppert France, l'entreprise contribue au développement du biocontrôle à travers



l'éducation et les formations. L'entreprise est un centre de formation officiel sur le biocontrôle, qui accompagnent de nombreuses institutions techniques, universitaires et professionnelles.

Koppert s'engage auprès d'associations qui œuvrent pour la promotion du biocontrôle telles que IBMA global, France Biocontrôle ou ABBA (Association biocontrôle et biostimulation pour l'agroécologie), mais aussi auprès d'organismes techniques et institutionnels tels que Légumes de France, le CTIFL, l'Aprel, le GRCETA, Vegepolys, Astredhor, l'Inrae, etc. L'entreprise organise aussi des sessions techniques auprès de professionnels et du grand public.

Une stratégie qui repose sur trois axes

Depuis sa naissance, Koppert articule sa stratégie autour de trois axes : l'innovation, la technologie et l'accompagnement technique. « Ces 3 piliers nous permettent d'innover sans cesse sur les problématiques de demain en horticulture et de rester un des leaders sur le marché », explique <u>Audrey Vignaud</u>, directrice du marché sous-abris.

L'objectif de l'entreprise est d'innover constamment afin de proposer une gamme complète qui répond aux attentes des agriculteurs pour les aider dans leur transition environnementale. « Nous adaptons nos produits et développons de nouvelles solutions pour les cultures

extérieures : légumes, vergers, vignes, grandes cultures, ajoute <u>Damien Facci</u>, directeur des cultures extérieures chez Koppert France. Les défis sont grands car il faut faire face aux aléas du climat et s'adapter sans cesse aux différentes pratiques des agriculteurs.

Leader mondial de la protection biologique des cultures

Aujourd'hui, Koppert présente plus de 250 produits, dont la pollinisation avec des bourdons qui représente 14% des ventes, les macroorganismes qui représentent 44%, les microorganismes qui représentent 26%, et les produits et techniques associés qui représentent les 15% restants.

Ainsi, l'entreprise s'impose comme leader mondial sur le marché, et a remporté de nombreux prix pour ses produits qui partagent un seul et même objectif depuis 40 ans : avancer vers une agriculture 100% durable !

40 années célébrées avec les collaborateurs et clients

Pour célébrer les 40 ans de Koppert France, l'entreprise a organisé une série de trois évènements régionaux, dont un à Orgon au début du mois d'octobre, avec ses collaborateurs, clients, partenaires techniques et commerciaux. Durant cet événement, <u>Henri Oosthoek</u>, fondateur de Koppert France et Board advisor, et <u>Michel Allene</u>, ancien directeur de Koppert France, qui ont partagé leurs expériences Koppert des années 80 et 90.

Les invités ont pu profiter d'une rétrospective sur les 40 dernières années de succès et de croissance, des vidéos inspirantes, des innovations

présentées en avant-première, des photos et un cocktail dînatoire.



Une nouvelle équipe de Top Management

En plus de fêter les 40 ans de sa filiale française, Koppert a annoncé le renforcement de son équipe de direction et l'introduction d'une nouvelle équipe de direction mondiale. L'objectif du groupe est d'atteindre une croissance mondiale accrue et de maintenir son rôle de leader dans l'industrie.

Ainsi, le conseil exécutif se compose désormais de René Koppert, PDG, Martin Koppert, directeur commercial, et Erik-Jan Verdegaal, directeur financier. Ils sont accompagnés d'une équipe mondiale de direction qui est chargée de stimuler la croissance, d'optimiser les processus et d'améliorer l'orientation client dans différentes régions du monde. René Ruiter est le directeur Amérique du Nord et Asie-Pacifique et Europe, Moyen-Orient et Afrique, Gustavo Hermann et Danilo Scacalossi Pedrazzoli sont les directeurs Amérique du Sud, Peter Maes est le directeur Transformation, Adriana Boock la directrice Marketing, Sjoerd van der Ent le directeur Innovation et Peter Couwels le directeur des opérations.

« Avec ces changements, nous sommes bien placés non seulement pour renforcer notre position actuelle sur le marché, mais aussi pour assurer une croissance future en étroite collaboration avec nos clients », conclut René Koppert, PDG.



Erik-Jan Verdegaal, René Koppert, et Martin Koppert.



Un générateur d'eau atmosphérique à l'essai à Vaison-la-Romaine



La Ville de Vaison-la-Romaine vient d'installer un générateur d'eau atmosphérique mobile et autonome, fourni par la Région Sud et qui restera en place jusqu'au lundi 23 septembre 2024. Cette nouvelle arme révolutionnaire qui permet de produire de l'eau à partir de l'air ambiant va être testée dans la commune vauclusienne après un tour de plusieurs communes de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur lors de l'été 2024.



Le générateur a été installé sur le parking Brassens, à côté de l'Espace culturel. Des équipes de <u>la Ville de Vaison-la-Romaine</u> sont chargés d'effectuer des relevés réguliers qui indiquent la production d'eau quotidienne sur la commune. Alimenté par 14 panneaux solaires, le générateur aspire de l'air et le refroidit pour produire de l'eau par condensation. Elle est par la suite filtrée et minéralisée pour enfin être stockée dans un réservoir qui a une capacité de production qui peut aller de 500 à 600 litres par jour, selon les conditions climatiques.

PACA: un nouveau générateur « dernier cri » pour faire face à la sécheresse

C'est la première en France qu'un générateur de cette envergure rentre en action. Une initiative importante voulue par <u>la Région Sud</u> dans le but de lutter contre la sécheresse et qui rentre dans le cadre de <u>son Plan Or Bleu</u> mis en place depuis 2018 par l'institution dirigé par <u>Renaud Muselier</u>. Ce générateur est une nouvelle avancée dans la lutte de la Région Sud sur les questions de la préservation de l'eau sur son territoire, un enjeu majeur pour l'avenir.

Jonquerettes : Nicolas Rogier, un authentique couteau suisse au service des viticulteurs et arboriculteurs



Ecrit par le 6 décembre 2025



Avec son air de Richard Gere jeune, Nicolas Rogier est en fait motoriste de formation et il a longtemps travaillé chez Mercedes à Cap-Sud. À l'approche de la quarantaine, il a changé de vie privée et professionnelle.

« J'aime bricoler, je suis en mode solution, je recherche toujours comment aider mes potes. Et c'est à la suite d'une conversation avec deux viticulteurs de mon village que j'ai cogité pour trouver une machine à planter des vignes sans qu'ils se cassent le dos pendant des heures. J'ai mis au point un premier prototype et c'est parti! » Sa machine creuse le trou, met en terre le cep avec son tuteur et arrose, une solution 3 en 1.

En 2011 il crée <u>NR Inov-Concept</u>, en 2015 il embauche son bras-droit, Christophe, en 2018 emploie sa fille puis sa compagne en 2020 pour faire face à la demande commerciale. Cette PME est invitée au <u>Sitevi</u> de Montpellier, à <u>Vinitech</u> à Bordeaux, à <u>Dionysud</u> à Béziers, elle collectionne les prix comme celui de l'Innovation à 'Stars et Métiers' en 2019.

Nicolas Rogier conçoit des outils pour faciliter le travail de la terre. Et il ne chôme pas. Il a mis au point une « complanteuse de vignes », un « enfonce-pieux vibrant », des « godets dessoucheurs » qui arrachent les ceps morts pour éviter la propagation des maladies ou encore une « pince hydraulique » fixée au bout du bras d'une mini-pelle mécanique qui ôte de vieux piquets tout en coupant les fils de fer auxquels ils



sont attachés. Du coup, le vigneron n'a pas besoin de repasser avec sa tenaille et de répéter le même geste des centaines de fois comme Charlie Chaplin dans *Les temps modernes*. Il a aussi inventé une machine pour planter des petits pins et accélérer le reboisement de façon écologique, pareil pour des chênes truffiers.

Cet inventeur de génie qui a réussi sa reconversion croule sous les demandes, alors n'hésitez pas à lui faire part de vos souhaits, il se fera un plaisir de phosphorer et de se décarcasser pour vous simplifier la vie !



Ecrit par le 6 décembre 2025





Ecrit par le 6 décembre 2025

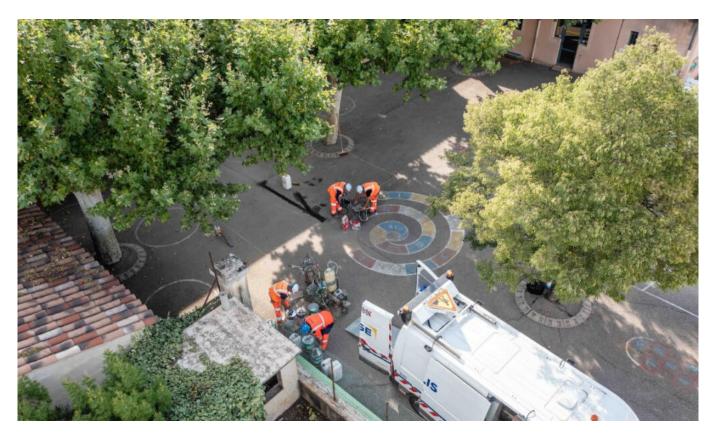


Contact: 04 90 25 82 86 / 06 34 71 16 34

630 Chemin Draille des Cailloux. 84 450 Jonquerettes.



Beaumes de Venise : une solution innovante testée pour lutter contre la chaleur



La commune vauclusienne de Beaumes de Venise a fait le choix d'installer le revêtement thermique Climat'Road sur le sol de l'aire de jeux de l'école Jacques Prévert. Développé par Agilis, entreprise d'aménagement urbain et d'équipement routier, filiale du groupe NGE, ce dispositif innovant devrait permettre de limiter l'accumulation de chaleur et de lutter ainsi contre la canicule.

Face à la vague caniculaire qui s'abat sur le Vaucluse, certaines communes du département ont décidé d'agir. C'est le cas notamment de Beaumes de Venise qui voit certains lieux de la ville particulièrement impactés par cette vague de chaleur comme l'école Jacques Prévert par exemple. Pour faire face à cette problématique écologique, <u>la Mairie de Beaumes de Venise</u> a choisi de tester le revêtement thermique Climat'Road sur les 12 m2 de l'aire de jeux qui se trouve au sein de l'établissement scolaire.



Le revêtement Climat'Road c'est quoi ?

Développé par <u>Agilis</u>, dont le siège social se trouve au Thor et filiale du <u>groupe NGE</u>, cette solution permet de créer une barrière climatique à travers sa peinture au sol composée à 80% de billes en céramique creuse ce qui limite l'accumulation de la chaleur. Ce système est isolant, technique, conçu à base d'eau spécialement adapté aux usages urbains et routiers. Il agit comme une barrière thermique et s'applique dans de nombreux environnements (les trottoirs, les places, les zones de circulation piétonnes, pistes cyclables, parkings) et sur tout type de support (enrobé, asphalte, béton, fonte, pierre, etc.).

« Des essais ont été réalisés précédemment pour la Ville de Paris et Lyon Métropole et plusieurs communes l'ont déjà déployé : Le Thor, Drap, Limoges. À chaque fois, une différence de 10°C de ressenti au sol a été constatée dès son application, soit un gain en termes de confort direct à proximité des surfaces traitées par Climat'ROAD. » a déclaré Christophe Chevalier, directeur technique Agilis. Ce n'est pas la première solution proposée par l'entreprise Agilis afin de lutter contre la chaluer, un dispositif de béton végétalisé avait été testé l'an dernier au Pontet.

Comment ce dispositif agit-il?

La solution Climat'ROAD est un revêtement au sol, spécialement conçu pour faire baisser les températures des espaces publics et lutter contre les îlots de chaleur. Le revêtement est appliqué à l'aide d'une machine à peinture en couche fine de 0,5 mm à 1 mm et sa composition lui permet d'agir à la fois comme isolant et réflecteur.

Développé par Agilis, filiale du Groupe NGE, quatrième groupe français de BTP, <u>qui multiplie les initiatives notamment vers la jeunesse du territoire</u> et qui a son siège social à Saint Etienne du Grès, ce dispositif empêche le stockage de la chaleur et permet donc de diminuer sa restitution. Si cette solution s'avère concluante durant ce « chaud » été 2024, la Mairie de Beaumes de Venise devrait poursuivre et étendre cette expérience sur l'ensemble de la cour de l'école Jacques Prévert pour prévenir la croissance des températures prévues dans les années à venir.

Salon des maires 2024 : les candidatures pour les Prix de l'innovation territoriale sont ouvertes



Ecrit par le 6 décembre 2025



Les Prix de l'innovation du <u>Salon des Maires et des Collectivités locales</u> récompensent les solutions et les initiatives les plus novatrices en faveur des transformations économiques, écologiques et sociales menées dans les territoires. Il est d'ores et déjà possible de déposer sa candidature, et ce, jusqu'au 27 octobre.

En 2024, la participation aux Prix de l'innovation est ouverte à toutes les organisations partenaires des collectivités, qu'elles soient exposantes ou non sur le Salon des Maires et des Collectivités locales, qui aura lieu du 19 au 21 novembre prochain à Paris.

Organisé sous la présidence de Murielle Fabre, secrétaire générale de l'<u>Association des Maires de France</u>, le concours des Prix de l'innovation vise à récompenser des solutions destinées aux collectivités locales ou encore des collaborations menées avec des collectivités. Les prix couvrent 8 catégories :

- La sobriété énergétique
- Les mobilités décarbonées
- L'aménagement, le logement, la rénovation, le recyclage urbain et l'habitat durable
- Le numérique en confiance

- La planification écologique
- La solidarité et l'inclusion
- Le dynamisme et l'attractivité locale
- La sécurité (prévention et gestion des risques)

Cette année, tous les acteurs engagés dans l'action locale peuvent participer et candidater, qu'ils soient exposants ou non sur le salon : acteurs publics, privés ou relevant du monde associatif et de la société civile organisée. Chaque candidat peut soumettre trois projets innovants dans une ou plusieurs catégories. Pour candidater, il faut envoyer remplir <u>le dossier accessible en ligne</u> (un dossier par innovation). Les frais de participation s'élèvent à 540€, que ce soit pour un ou plusieurs dossiers. Les candidatures doivent être envoyées avant le 27 octobre 2024 à 23h59.

PACA : un nouveau générateur « dernier cri » pour faire face à la sécheresse



Ecrit par le 6 décembre 2025



Dans le cadre de son Plan Or bleu qui lutte contre la sécheresse et pour la préservation de l'eau, la Région sud a décidé de se doter d'une nouvelle arme pour remplir son objectif : un générateur d'eau atmosphérique, une première en France! Cet outil qui permet de produire de l'eau à partir de l'air ambiant est en vigueur depuis le 15 juillet sur le site de la Société du Canal de Provence, à Rians sera ensuite prêtée à plusieurs communes du territoire en période de sécheresse dont Vaison-la-Romaine du 27 aout au 9 septembre 2024.

Pour la première fois en France, un générateur d'eau atmosphérique mobile et autonome va être installé grâce au concours de <u>la Région Sud</u> qui a fait le choix d'investir dans ce dispositif qui transforme l'humidité de l'air en eau. Ce générateur, dont le développement a été pensé et conçu par la société <u>AirDrink</u>, situé à Bouilladisse (13), fonctionne par un système de condensation. Il est monté sur une roulotte avec un toit en panneaux solaires et de chaque côté des batteries et des réservoirs à eau.

Cette nouvelle « arme » contre la sécheresse rentre dans <u>le Plan Or bleu</u> mis en place depuis 2018 par la Région Sud qui prend très au sérieux les questions autour de la préservation de l'eau sur le territoire. Avec la dotation de ce générateur, la Région émet une action concrète pour faire face à cette problématique d'avenir.



Préserver l'eau grâce à l'air vauclusien?

La production et l'efficacité du générateur dépend de la température et du taux d'humidité du secteur ou de la zone dans lequel il se trouve. D'une capacité nominale de 500 à 600 litres par jour, cette nouvelle technologie ne mesure pas plus d'1 mètre 20, peut fonctionner avec les batteries chargées au max pendant 15h d'affilée et produire 350 litres d'eau par jour.

Une phase d'expérimentation vient de démarrer sur la région sud afin de tester la productivité des générateurs dans des conditions climatiques des différentes zones du territoire. Ces endroits ont été méticuleusement choisis selon leurs caractéristiques géographiques et climatiques. L'idée était de choisir un panel de conditions différentes, du littoral aux zones montagneuses en passant par les terres.

Ainsi, ce nouveau générateur sera présent en terres vauclusiennes du 27 aout au 9 septembre à Vaison-la-Romaine. Ça sera la dernière halte pour ce dispositif qui est actuellement sur le site de la Société du Canal de Provence, à Rians jusqu'au 29 juillet, il ira ensuite à Briançon du 29 juillet au 9 aout puis à Bormes-les-Mimosas, du 12 au 26 aout avant de terminer son voyage dans le Vaucluse. À l'issue de cette phase d'expérimentation, ce générateur d'eau atmosphérique sera gratuitement mis à disposition des communes et aux EPCI qui manquent d'eau en période de sécheresse dès 2025.

Concours talents des cités 2024 : les inscriptions sont encore ouvertes jusqu'au 24 juillet

En place depuis 2002, le concours « talents des Cités » ouverts aux entrepreneurs du territoire issus des quartiers prioritaires est toujours ouvert aux inscriptions. Les candidats qui souhaitent participer à ce programme qui récompense l'énergie entrepreneuriale des quartiers auront jusqu'au 24 juillet pour s'inscrire.

23 ans après son lancement, le concours « talents des cités » insufflé par <u>Bpifrance</u> revient pour une nouvelle édition. Cette initiative, fiancé par l'Etat et la Caisse de<u>s dépôts</u> via la <u>Banque des territoires</u> à hauteur de 456 millions d'euros sur 4 ans, a pour objectif de repérer, récompenser et accompagner les réussites entrepreneuriales issues des quartiers prioritaires de la ville. Elle a été lancée dans le cadre du programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » et récompensera une trentaine de créateurs d'entreprises qui incarnent les valeurs d'abnégation et d'autonomie, chères à la branche



entrepreneuriale.

Un concours économique et social

Si vous souhaitez participez, les inscriptions sont toujours ouvertes, vous avez jusqu'au 24 juillet pour vous inscrire et candidater en cliquant sur ce <u>lien</u>. Pour être éligible, il suffit d'être candidat résidant ou ayant installé une entreprise en QPV (quartier prioritaire de la ville) et d'être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Attentifs sur les modalités d'inscription, les équipes du concours choisiront les candidats en fonction de leur parcours, leur motivation, leur profil entrepreneurial et enfin la viabilité économique de leurs projets ainsi que l'impact de ces derniers sur leurs zones d'habitation.

La catégorie « jeune pousse » viendra récompenser les entrepreneurs en activité immatriculés sur une période inférieure à un an et la catégorie « création » viendra gratifier les entrepreneurs en activité depuis plus d'un an et moins de 3 ans. 14 lauréats régionaux seront sélectionnés pour le Concours national et 6 lauréats seront primés lauréats nationaux Talents des Cités. Chaque année, une trentaine de lauréats sont récompensées et plus de 70.000 euros de dotations sont distribués.